

450 lits de plus pour les « p'tits bouts »

En 2015, Liège comptera 450 places - et 80 puéricultrices - supplémentaires en crèches publiques. Mais 30% des lits sont occupés par les bambins de travailleurs non liégeois.



DIX LITS DE PLUS À KINKEMPOIS « EN POUSSANT LES MURS ». BENOÎT DRÈZE EN MÉDAILLON. (CLIC POUR L'INTERVIEW) @ T.B.

« **Les P'tits Bouts** », rue de l'École à Kinkempois (Angleur), est « la seule des neuf crèches de la Ville dont on peut encore augmenter la capacité... en poussant les murs », expliquent les échevins Benoît Drèze (Affaires sociales, CDH) et Pierre Stassart (Instruction publique, PS). Le bâtiment pour 22 bambins de 0 à 3 ans sera agrandi d'ici la fin de l'année pour accueillir dix « p'tits bouts » de plus, dont six du personnel de

la RTBF. L'extension compte parmi les projets du Plan d'action 2008-2015 pour l'accueil de la petite enfance. Lequel Plan, voté ce jeudi par le collège, est « la première concrétisation, soulignent les échevins, des douze actions prioritaires du Projet de Ville 2007-2015 ». D'ici 2015, Liège proposera 450 places de plus dans les crèches que les actuels 1294 lits, pour atteindre la norme de couverture de 33% de l'ONE (NDLR : rapport entre le nombre de places et les

naissances de l'année multipliées par 2,5 – approximation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil), contre un taux de 24,5% actuellement.

DIX PROJETS, PUIS...

Une première étape vise 220 lits, la Ville escomptant le solde de 230 lits via partenariats avec le privé. L'extension à Angleur permettra l'engagement d'une puéricultrice. A Bavière (600 logements prévus), l'ancienne tour de stomatologie « non rasée pour cet objectif » précise Benoît Drèze, sera en 2012 une crèche de « 24 ou 36 lits, sur 2 ou 3 étages ». A Sclessin, l'immeuble au n°42 rue du Centre de l'ASBL « Solidarité et Services de Blégny » offrira 30 lits en janvier 2009, via convention Ville-associatif pour la reconnaissance MCAE (maison communale d'accueil de l'enfance). Une convention similaire avec l'ASBL « Le Tabuchet » bld Ernest Solvay au Thier-à-Liège débouchera en 2010 sur une crèche mixte de 29 lits pour enfants en bonne santé et handicapés légers, et 6 lits médicalisés handicap lourd. Aux Guillemins, le collège compte s'associer au privé pour les bambins des navetteurs et des parents qui habitent le quartier via la crèche pour le personnel de la SNCB. Dans le même quartier - au n°25 rue de Fragnée, une maison d'enfants de 24 lits sera ouverte par l'entreprise de formation par le travail « Le Phare ». A Droixhe et En Féronstrée, la crèche et la maison d'insertion proposeront, respectivement en 2009 et 2010, 12 et 24 lits aux parents

en formation ou à la recherche d'un emploi : les deux « accueils d'urgence » combleront ainsi la fermeture en 2007 pour non-conformité de la halte-garderie en Opéra. Enfin, trois mini-crèches de 18 lits, outre Opéra1 et Opéra2, sont prévues à Angleur, à Wandre et Fragnée. L'accueil plus vaste de la petite enfance permettra à terme l'engagement de 80 puéricultrices. Le Plan est-il limitatif ? « Non », répond Benoît Drèze, en admettant la lacune à Rocourt hormis à la maternité de Saint-Vincent, et à Sainte-Marguerite couverte par la Ville via la seule mini-crèche de Saint-Laurent : « Une infrastructure Ville à Rocourt est en réflexion, mais c'est pour après 2010 ». ♦

Terry BODSON

COÛTEUX SERVICE DE MÉTROPOLE

Les 1294 lits publics sont occupés par « 30% d'enfants de travailleurs non liégeois, compte Benoît Drèze. Pour les Liégeois, la couverture de 24,5% n'atteint ainsi que 17% ». Le prix varie de 2,05€ à 28,51€/jour selon le revenu « 30% paient 2,05€ », contre en moyenne 30€ dans le privé : « Liège offre un service en tant que métropole. Lequel service coûte, d'autant que le revenu moyen est plus bas et l'accueil privé est moindre que dans les communes aisées ». Il demande pour les grandes Villes, à l'ONE et à la Communauté française, un soutien spécifique et une adaptation du décret Nolle 2003 établissant les listes d'attente selon l'antériorité de la requête. ♦ **T.B.**